

Questions orales

M. Broadbent: Le ministre a reconnu qu'il ne s'agit que d'une réduction de \$50 en sus de la proposition du budget de 1973.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: J'aimerais qu'il précise que pour 1975, contrairement à ce qu'ont dit certains, l'épargne minimale que réaliseront réellement les contribuables sera de seulement \$50 de plus qu'en 1974. J'aimerais savoir ce qu'en pense le ministre puisqu'il n'a pas indiqué le genre d'inflation qu'il prévoyait. Compte tenu du taux inévitable d'inflation, celle-ci absorbera probablement ce \$50. Est-ce l'avis du ministre?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Le député se livre à un petit jeu de sémantique ici. Il reconnaîtra sûrement que le budget du 6 mai a été rejeté surtout à cause des efforts du député et de ses amis.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Ottawa-Carleton): A mon entrée à la Chambre hier soir, le minimum de la réduction d'impôt était, comme le dit le député, de \$100. D'un seul coup j'ai rétabli les \$50 qui auraient été ajoutés si le député avait adopté le budget du 6 mai, et j'ai ajouté \$50 de plus pour porter le minimum à \$200. Les deux tiers de cette réduction s'appliqueront aux contribuables qui gagnent \$12,000 ou moins.

* * *

[Français]

LES FINANCES

LA RÉDUCTION POSSIBLE DES TAUX D'INTÉRÊT PAR LES BANQUES À CHARTE

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Peut-il dire si les banques à charte diminueront sous peu leurs taux préférentiels à la suite de la diminution de ½ p. 100 décrétée par la Banque du Canada, la semaine dernière?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il appartient aux banques à charte de réagir à leur façon à la diminution des taux réglés par la Banque du Canada, et il faut donc attendre.

M. Rondeau: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre a-t-il rencontré l'Association des banquiers canadiens pour leur demander qu'ils fassent leur part, en diminuant le taux d'intérêt préférentiel, de façon à relancer l'économie canadienne comme le ministre semble le souhaiter?

M. Turner (Ottawa-Carleton): J'imagine que les banques vont suivre le marché, monsieur l'Orateur. J'ai toujours dit aux présidents des neuf ou dix banques à charte du Canada qu'il faut donner priorité tout d'abord aux régions moins favorisées économiquement, de même qu'aux petits entrepreneurs, aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux hommes d'affaires indépendants du Canada.

M. Rondeau: Monsieur l'Orateur, je désire poser une autre question supplémentaire.

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

L'honorable ministre ne nous a pas encore dit si l'Association des banquiers canadiens est favorable à la relance de l'économie au moyen de taux d'intérêt plus favorables à l'économie canadienne?

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

VIANDE BOVINE—DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE EN MATIÈRE DE PRODUCTION

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, le premier ministre voudrait-il nous donner des précisions sur la politique relative au bœuf? A maintes occasions, le ministre des Finances a signalé que pour juguler l'inflation, il faut stimuler et accroître la production dans divers secteurs de l'économie canadienne. Compte tenu de l'annonce faite aux États-Unis, il y a quelques jours, au sujet du bœuf et comme les éleveurs semblent réduire la production bovine, le premier ministre voudrait-il dire à la Chambre en quoi consiste exactement la politique gouvernementale à l'égard de la production de viande bovine? Consiste-t-elle à stimuler une plus grande production ou à demander aux éleveurs de produire moins?

● (1420)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, à long terme, nous voulons accroître les approvisionnements, mais comme le député s'en rend compte, il arrive qu'à certains moments au cours de cette longue période on ne peut disposer des approvisionnements; nous en avons vu des exemples au début de l'hiver. En ce qui concerne la décision des États-Unis, le gouvernement a décidé de leur faire tenir une note, ce qui a été fait ce matin.

M. Stanfield: Pas par le courrier, j'espère.

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, cette note leur sera présentée de la manière habituelle.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE AU SUJET DU PROJET D'ACCORD SUR LE SUCRE—LES MOTIFS DE LA HAUSSE DES PRIX

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. On a prétendu que la délégation canadienne a largement contribué à faire avorter un accord sur le sucre, qui aurait établi à 11 cents la livre le prix de ce dernier. Devant cette assertion, le ministre peut-il expliquer pourquoi le sucre se vend actuellement à Ottawa au moins 70 cents la livre et semble devoir monter à plus d'un dollar le printemps prochain?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, il n'y a absolument aucun fondement à cette assertion. Si l'on n'a pas pu négocier un nouvel accord international sur le sucre, c'est que les pays producteurs estiment qu'il n'est pas dans leur intérêt en ce moment de venir à la table de négociation.